VILLE DE
SAINT-TITE
VIGUEUR & PASSION

Saint-Tite le 17 février 2023

Séance extraordinaire du conseil – 20 février 2023

AVIS DE CONVOCATION

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Par la présente, vous êtes convoqués, à la demande de Mme la mairesse Annie Pronovost, à une séance extraordinaire qui sera tenue le : lundi 20 février 2023 à 18h30, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Dépôt de l'état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes municipales n'ont pas été payées, en vertu de l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes;*

4. Résolution ordonnant la vente de certains immeubles pour non-paiement de taxes par la MRC de Mékinac;

5. Résolution de nomination d'un représentant autorisé à enchérir au nom de la Ville de Saint-Tite lors de la vente pour non-paiement de taxes;

6. Période de questions;

7. Levée de la séance.

Me Julie Marchand,
Greffière